



COMPTE- RENDU COMITE DIRECTEUR du 23 janvier 2021

Membres du CD présents

BASSET Daniel
BERTOLOTTI Thierry
BRUAND David
DUSAUTOIR Philippe
GENON Hubert
GIRY Marcel
LEVET Patrick
MARTY Pierre
MONTEIL Emmanuelle
PACHECO Sylvain
POIRIER Alain
REBEYROL Daniel
ROYANO Laurent

Membres invités avec voix consultative

DUMAIGNAUD Alain
LEBRETON René

Membres du CD excusés

FASSIER Nicolas
FOURGEAU Sylvie
PEDRETTI Maurice

Membres invités avec voix consultative excusés

COURTINET Jean-Marie
MORANGE Franck
SPESSOTTO Gérard

Il s'agit de la première réunion du nouveau comité directeur élu à la suite du vote par correspondance pour l'AG électorale prévue le 08/12/2020, et reportée avec vote par correspondance au 19/01/2021.

RAPPEL de vote par correspondance:

- Envoi du matériel de vote le 30/12/2020 avec mise en ligne des documents de l'AG sur le site du CSL le 02/01/2021
- Date réception limite des votes par correspondance le 19/01/2021.
- Dépouillement le 23/01/2021 par des membres du bureau (A. Dumaignaud, M. Giry, D. Bruand) et deux autres adhérents (. D. Basset et D.Rebeyrol).
- Résultat du vote:
 - Inscrits 71, Votes reçus 48, Votes non recevables (enveloppe non renseignée) 2, Votes recevables : 46
 - Rapport moral Président : Pour 37, Contre 2, Abstention 1, blanc 6
 - Rapport Trésorier et Compte Résultat : Pour 37, Contre 4, Abstention 0, blanc 5
 - Election membres au CD du CSL pour l'olympiade 2021-2024 (16 postes et 16 Candidats) : 41 vote liste entière plus des votes individuels sur des candidats. Tous les candidats sont élus.
Le Comité Directeur est donc constitué de (par ordre alphabétique): BASSET Daniel, BERTOLOTTI Thierry, BRUAND David, DUSAUTOIR Philippe, FASSIER Nicolas, FOURGEAU Sylvie, GENON Hubert, GIRY Marcel, LEVET Patrick, MARTY Pierre, MONTEIL Emmanuelle, PACHECO Sylvain, PEDRETTI Maurice, POIRIER Alain, REBEYROL Daniel, ROYANO Laurent.

Points à l'ordre du jour :

Informations

Alain DUMAIGNAUD, Président du CSL, donne quelques informations

- A ce jour 82 adhésions au CSL dont 66 licences CSL à la FFESSM (les autres étant soit licenciés dans un autre club, soit étudiants GNPU, soit bienfaiteurs).
- Le CSL apporte son concours au tournage d'un film. Les encadrants du club ont formé un acteur au cours de la première de semaine de Janvier, et continueront à participer au tournage.

Alain DUMAIGNAUD indique ensuite que les 13 membres présents du nouveau Comité Directeur doivent procéder à l'élection à bulletin secret de leur bureau (Président, Trésorier, Secrétaire)

Election du bureau

Un seul candidat au poste de Président : Daniel REBEYROL

Vote à bulletin secret : Daniel REBEYROL est élu à l'UNANIMITE

Daniel REBEYROL prend la présidence de la séance. Il remercie tous les présents pour leur confiance et indique qu'il souhaite exercer une présidence dans un esprit de convivialité, d'amitié, d'implication de chacun et de respect mutuel avec comme objectif la promotion du club et le partage entre tous de notre passion, la plongée.

Il passe ensuite la parole à chacun afin qu'il puisse brièvement se présenter et indiquer comment il souhaite s'impliquer au sein du club et du CD.

Daniel REBEYROL, président du CSL indique que deux membres du CD sont candidats au poste de Trésorier :

- BRUAND David, qui assure le poste de Trésorier depuis deux ans, suite à la démission du précédent trésorier.
- PEDRETTI Maurice (excusé suite à un décès dans sa famille) qui a assuré la Présidence du club pendant 3 ans, puis la Vice-Présidence pendant 2 ans.

Résultat du vote : BRUAND 7 voix, PEDETTI 5 voix, blanc 1.

David BRUAND est nommé trésorier du club.

Poste de secrétaire : Emmanuelle MONTEIL, précédemment secrétaire adjointe est seule candidate.

Résultat du vote : 12 POUR, 1 blanc

Emmanuelle MONTEIL est nommée secrétaire du club.

Le nouveau bureau du CSL est constitué de :

Président : Daniel REBEYROL

Trésorier : David BRUAND

Secrétaire : Emmanuelle MONTEIL

Daniel REBEYROL propose ensuite au Comité Directeur de nommer Thierry BERTOLOTTI, qui vient d'obtenir son MF1, au poste de Directeur Technique. Adopté à l'unanimité

Le Directeur Technique du CSL est Thierry BERTOLOTTI

Divers

- Alain DUMAIGNAUD, président sortant, remet à Thierry BERTOLOTTI, de la part du CSL, un chèque de 400€ en dédommagement des frais engagés à titres personnel pour ses déplacements aux stades de préparation MF1 à la base fédérale de Hendaye (décision du CS du 4/11/2020). Par ailleurs il est exonéré d'adhésion au CSL jusqu'à la saison 2022-2023 incluse, la licence FFESSM restant à sa charge)
- En remerciement à Alain DUMAIGNAUD pour son investissement au club (présidence, formation de nombreux plongeurs, aménagements techniques, dont station Nitrox, ...) et compte tenu que pour motifs personnels il ne peut plus, pour l'instant, pratiquer la plongée, une cagnotte avait été lancée sur Internet par des adhérents du CSL. A l'issue de la collecte Emmanuelle MONTEIL remet à Alain quelques "bons d'achat" qui lui permettront de pratiquer d'autres activités qu'il affectionnent.

DATES PROCHAIN COMITE DIRECTEUR: deuxième quinzaine de Février